

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JANVIER 2009

Etaient présents : Mmes AGLAT Fabienne – GOMES DA SILVA Rose – GREIVELDINGER Agnès – REYTER Corinne – SAVARINO Christelle

MM. BELLI Noël – BERTOLINI Ignace – BIANCHI Jean-Pierre – BORELLI Christian – CHEZEAU Claude – FIZAINÉ Pierre – FRANCHINA Fabrice – MANTINI Didier – MURGIA Savério – SCROCCARO Oscar – TODESCHINI Mario – WINCKERT Patrick

Etaient excusés et représentés :

Mme GUILLAUME Danielle par M. BELLI Noël

M. MAZZICHI Jacques par M. FIZAINÉ Pierre

M. BIANCHI Jean-Pierre est désigné comme secrétaire.

1) Embauche d'un adjoint technique 2ème classe ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 1er de la loi 82-213 du 02 mars 1982 portant droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 92-1194 du 4 novembre 1992, fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires stagiaires de la Fonction Publique Territoriale,

Considérant que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent qui sera nommé dans l'emploi sont inscrits au budget,

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, approuve la création du poste suivant à l'effectif communal :

Filière Technique :

- 1 emploi d'Adjoint Technique 2ème classe.

2) Création d'une commission « handicap » ;

Le maire fait lecture d'un courrier de l'association des Paralysés de France nous demandant de mettre en place une commission communale d'accessibilité aux personnes handicapées.

Les Conseillers Municipaux, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décident de la création d'une commission communale d'accessibilité aux personnes handicapées ;
- élisent Mmes Danielle GUILLAUME, Corinne REYTER, Christelle SAVARINO et MM. Jean-Pierre BIANCHI, Christian BORELLI, Claude CHEZEAU et Pierre FIZAINÉ pour siéger à cette commission

3) Nouvelle convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle pour la prévention des risques professionnels ;

Le Maire informe les conseillers de la réorganisation du pôle prévention du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle. Pour permettre une prise en charge plus large, le conseil d'administration du centre de gestion a décidé d'établir une convention globale de prévention et santé au travail qui remplacera les conventions existantes en médecine préventive et hygiène et sécurité.

Les Conseillers Municipaux, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Sollicitent l'adhésion de la commune aux mises à disposition des intervenants de prévention et santé au travail du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle.

4) SIVU jolibois adhésion des communes de Pierrevillers et Kuntzig

Par délibération du 15 Décembre 2008, le comité syndical du S.I.V.U. Chenil du Joli bois a accepté l'adhésion des Communes de PIERREVILLERS et de KUNTZIG.

Le Conseil Municipal consulté, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- accepte l'adhésion des communes de PIERREVILLERS et de KUNTZIG,

QUESTIONS DIVERSES :

- Le Maire informe le Conseil Municipal que la secrétaire de Mairie Mlle Sandrine ARAMBURU a accouché le 21 décembre 2009 d'une petite fille
- Un rapide bilan de la soirée des vœux du Maire du 03 janvier 2009 est dressé.
- Les conseillers sont informés que les travaux d'extension du vestiaire du foot ont débuté ce jour.
- Il est rappelé que les vœux du Maire de Mont-Saint-Martin auront lieu le 06 janvier 2009.
- La commission du cadre de vie a retenu 28 candidats pour le concours des hivernales 2008. La date de remise des prix est prévue au début du mois de février.
- Le problème de stationnement rue du gros Noyer est évoqué. La mise en sens unique de cette rue est à l'étude.